



Matrix : 1^{er} bilan 2015 et feuille de route



Le nouveau Directeur Général d'AXA MATRIX Risk Consultants a présenté au CE les résultats de l'ingénierie pour 2015, ainsi que sa feuille de route pour les mois à venir.

Fort d'une expérience de Risk Manager chez Lafarge, et d'expériences dans le courtage, Laurent BARBAGLI se donne trois mois pour rencontrer les équipes d'AXA MATRIX et les clients, afin de mieux comprendre les besoins des clients, avant de définir les orientations à donner pour renforcer le développement commercial de l'ingénierie.

Les résultats de 2015 indiquent une progression du chiffre d'affaire de 8% par rapport à 2014, avec une progression des coûts contenue à +1% seulement. Cela a conduit AXA MATRIX à être proche du résultat attendu avec -1,5 M€ (au lieu de -1,3 M€). L'objectif de renouvellement des affaires a également été presque atteint, avec un résultat de 95% au niveau mondial. L'objectif de facturation de 85% des heures facturables est atteint au niveau mondial également.

Pour 2016, l'ambition est d'augmenter les primes perçues de 5% et de maintenir l'augmentation des coûts à +5%, pour un résultat net stable de -1,5 M€. L'atteinte de l'équilibre est prévue pour 2019, ce qui nous paraît plus réaliste que le calendrier annoncé lors de la mise en place de l'UES au 2^e semestre 2014. Mais l'augmentation prévisionnelle des coûts directs était fixée initialement à 2% à effectif constant, donc nous ne manquerons pas d'interroger la Direction sur la révision de ce chiffre à la hausse.

Cette ambition s'appuiera sur des actions fortes de « *business development* », un meilleur pilotage financier (grâce à la mise en place de la plateforme de facturation et de l'outil « People Soft »), un renforcement de l'infrastructure informatique et de nouveaux outils d'écriture des rapports, ainsi que par la formation des équipes.

L'UDPA-UNSA a demandé que le CE soit tenu régulièrement informé des différents projets qui seront déployés, et restera attentive à ce que l'objectif d'un déficit contrôlé d'AXA MATRIX ne devienne pas une source de pression ou de stress sur les équipes. Nous avons également demandé à ce que nous soit clairement présentée la structure financière d'AXA MATRIX Monde. JL BRUSSIER a proposé de mettre en place une commission économique dédiée spécifiquement à AXA MATRIX.

Un projet de modification de l'organigramme des équipes de l'ingénierie France pour avril 2016 a été présenté puis diffusé aux équipes sans explications. Nous ne manquerons pas de revenir en détail sur cette information.

TAR boosté : ce qui nous TARabuste

AXA France est en train de négocier un TAR (Transition Activité Retraite) « boosté ». Ce qui nous tarabuste c'est la remise en cause de l'accord cadre en RSG (Représentation Syndicale Groupe) alors qu'il n'y a pas de spécificité d'AXA France le justifiant. C'est pour cela que **la délégation UDPA-UNSA a demandé la renégociation de l'accord cadre et donc l'alignement sur le TAR AXA France pour toutes les entités de la RSG, sans discrimination.** Le nouveau TAR devrait aussi prendre en compte **les nouvelles dispositions de la retraite complémentaire à compter de 2019.**

Si la Direction d'AXA France souhaite ainsi booster le TAR, c'est parce qu'elle souhaite encourager les départs, notamment des salariés qui, selon elle, ne parviendraient pas à suivre la transformation digitale.

Pour l'UDPA-UNSA, cette appréciation n'est pas forcément fondée, car nombre de salariés seniors sont maintenant formés et à l'aise dans la manipulation des outils informatiques. C'est plutôt la fréquence des réorganisations et adaptations qui en découlent qui est difficile à supporter, et cela peut être vrai même pour les salariés plus jeunes, avec toutes les conséquences possibles sur la santé au travail.



Apprentis

Comme l'année dernière, la taxe d'apprentissage 2015 à répartir sera versée aux écoles où AXA CS & Matrix recrute ses apprentis, pour contribuer à financer leur formation.

Petit rappel des droits des apprentis :

- ✚ Contrat de travail avec 5 semaines de congés payés et 14 JRTT par an
- ✚ 5 jours de révision avant les examens
- ✚ Participation et intéressement
- ✚ Remboursement des frais de transport à 60%
- ✚ Accès au restaurant d'entreprise, aux activités du CE ...





Nouveautés Frais de santé et Prévoyance : l'essentiel

Les évolutions légales et réglementaires ont abouti à la remise en cause de notre couverture prévoyance et frais de santé, tant au niveau de la branche pour le RPP (Régime Professionnel de Prévoyance) que pour le contrat Frais de Santé AXA. Il s'agit notamment de créer des contrats dits responsables, en vue de freiner les dérives de dépenses de santé.

Le RPP a été mis en conformité en juin 2015.

Concernant AXA, plusieurs réunions de négociation sur ce sujet technique et complexe ont abouti à **un nouvel accord permettant de préserver le régime de prévoyance et les garanties de prise en charge des frais de santé**, avec des cotisations en faible augmentation pour les salariés, et incluant quelques innovations.

Garanties

Afin de **maintenir le niveau de garanties 2015**, ce que ne permet pas le seul contrat responsable qui plafonne certains remboursements, la couverture santé comportera un niveau de plus. Il s'agit **du régime sur-complémentaire, non-responsable mais obligatoire**, qui complètera les remboursements en optique et en honoraires des médecins et chirurgiens non adhérents au CAS (contrat d'accès aux soins – le CAS encadre les dépassements d'honoraires et permet aux patients d'être mieux remboursés par la Sécurité Sociale).

En optique, il n'y aura pas de reste à charge si les salariés choisissent un opticien du réseau Itelis.

Innovations

Dans le contrat Prévoyance, certaines garanties sont revalorisées. Le nouveau dispositif « bienveillance cancer » prévoit le versement d'un capital, la possibilité d'avoir un 2^e avis médical, une assistance matérielle et des conseils. Le programme de prévention cardio-vasculaire permettra le remboursement d'un tensiomètre (80 €) et la prise en charge à 100%, pour le diabète, d'un capteur permettant une surveillance plus pratique et plus régulière de la glycémie.

Remboursements

Si au final, le changement de montage sera presque transparent pour les salariés, il n'en sera pas de même pour le BCAC. La gestion va devenir plus complexe avec un contrat supplémentaire et la vérification de l'adhésion ou non au CAS des praticiens. Nous devons donc être attentifs à la lecture de nos avis de remboursements.

Mise en oeuvre

Les nouvelles garanties et cotisations seront effectives au 01/04/2016. La Direction a prévu d'envoyer une communication par courrier à chaque salarié dans la 2^e quinzaine de mars.

L'UDPA-UNSA a participé activement à la négociation de cet accord. L'UDPA-UNSA sera également active dans la commission de suivi qui se réunit environ deux fois par an et a un pouvoir décisionnaire.

--- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref ---

Déménagements

Présentés au dernier CHSCT, ils concernent les équipes :

- ✚ Contrôle de Gestion au 2^e étage du 52 Amsterdam (week-end des 20 et 21 février)
- ✚ Sinistres au 4^e étage du 2-4 Jules Lefebvre (à planifier)

Comme à l'accoutumée, le CHSCT visitera les locaux après les déménagements.

Pensez-y

Si vous faites une mobilité ...

... vers une autre société d'AXA en France, pensez à en informer vos délégués UDPA-UNSA, afin que nous vous adressions à un autre représentant du personnel de votre entité d'accueil.



Pléiades d'incidents

L'UDPA-UNSA a alerté la Direction de l'ADP sur les nombreuses anomalies, liées à l'outil Pléiades, rencontrées par les salariés d'ACS & Matrix depuis fin décembre. Nous pouvons comprendre que les salariés de l'ADP soient débordés suite à la bascule d'AXA France dans Pléiades début janvier, et les incidents nombreux qui en ont découlé, et nous pouvons faire preuve d'un peu de patience. Nous avons cependant demandé que soient traités en priorité les problèmes de salaire, de congés et d'arrêt maladie.

Dans la 2^e quinzaine de mars nous referons un état de la situation et si c'est nécessaire, nous demanderons la remise en place de la permanence ADP dans nos locaux.

Notre équipe	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Christine SORGENFREI	57 93 94	Michel RIZZO	57 93 13	Xavier TIRACHE	57 94 26
	Véronique STOUKY	57 93 98	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29		

